

# AMIS DE LA CONSTITUTION



FREUNDE DER VERFASSUNG  
AMIS DE LA CONSTITUTION  
AMICI DELLA COSTITUZIONE  
AMITGS DALLA COSTITUZIUN

## Activités

### Communication & Events

- 15 newsletters aux membres de l'association dans les trois langues nationales
- 45 newsletters à la liste de diffusion de nos abonnés, en partie en trois langues
- 47 communiqués de presse, en partie en allemand, en partie en français
- 18 événements pour les bénévoles, les responsables régionaux et les sponsors
- Soutien actif de manifestations dans toute la Suisse avec des orateurs, promotion d'événements de nos partenaires et aide à la récolte de dons
- 6 conférences de presse en Suisse alémanique
- 5 conférences de presse en Suisse romande
- 1 conférence de presse au Tessin
- 4 interviews dans le cadre «Die Verfassungsfreunde im Gespräch» (Michael Esfeld, Pirmin Schwander, Nils Melzer)

### Interventions

- 10 actions juridiques déposées au niveau cantonal et fédéral
- 5 référendums couronnés de succès (loi Covid I, loi Covid II, MPT, loi sur les médias, loi sur la transplantation)
- Soutien à diverses initiatives populaires: par ex. stop à la vaccination obligatoire, argent liquide
- 2 campagnes de votation avec des dépenses totales d'environ 7 millions, collecte de fonds organisée d'environ 8 millions de francs, rencontre directe avec de nombreux sponsors
- Lancement de 3 pétitions
- Envoi de nombreuses lettres avec des études scientifiques au Conseil fédéral, aux conseillers aux Etats, aux conseillers nationaux, à l'OFSP, à la Task Force, etc.
- L'initiative législative a été rédigée et examinée à plusieurs reprises et est prête à être utilisée.



Photo Margrith Widmer

## 2021: une année historique

L'année dernière, nous avons écrit l'histoire en Suisse - c'est un fait ! Jamais une force politique ne s'est développée aussi rapidement et n'a obtenu autant de résultats en un temps record. À bien des égards, notre mouvement citoyen est un "phénomène" dans le paysage politique qui n'a pas d'équivalent.

Après une ascension fulgurante, l'association a traversé à la fin de l'année une phase plus tumultueuse. On ne peut pas faire d'omelette sans casser des oeufs et là où les gens travaillent ensemble, il y a forcément des divergences. Mais cela ne change rien au fait que tous ensemble nous avons accompli de grandes choses au cours de cette année.

## Première campagne référendaire: Loi Covid I

Prenons les choses dans l'ordre : le 12 janvier 2021, une bonne trentaine de membres de l'association se tenaient pour la première fois sur la terrasse du Palais fédéral à Berne avec quelque 90 000 signatures contre la Loi Covid récoltées par des milliers de personnes dans toute la Suisse.



## Interne

- Environ 110 nouveaux groupes régionaux établis (148 au total)
- Croissance de l'association de 2 500 à plus de 25 000 membres.
- La base de données des membres a nécessité deux mutations pour s'adapter à la croissance.
- Ouverture du secrétariat en Suisse romande avec Catherine Touaibi.
- Conception et programmation du nouveau site internet qui fonctionne en quatre langues sur nos propres serveurs.
- Développement et installation de la Boutique en ligne.
- Lancement de "Humhub", une plateforme de communication interne indépendante.
- Révision des statuts élaborée et soumise aux membres lors de l'assemblée générale extraordinaire. Un groupe de travail s'est constitué pour une nouvelle révision.
- Le groupe des statuts a rédigé de nouveaux statuts et les a soumis au comité.
- Demandes d'exonération d'impôts en tant qu'organisation d'utilité publique dans 4 cantons (Berne, Soleure, Schwytz, Zoug) - malheureusement sans succès. Impôts sur les donations versés dans les cantons concernés.
- Inscription à la TVA - novembre 2021
- Nombreuses réunions de différents groupes de travail sur les thèmes 'politique', 'comment continuer après la deuxième votation', 'comment poursuivre les objectifs de l'association', etc.
- Nombre de collaborateurs rémunérés fin 2021 : 8 avec 640 pour cent de poste.

## Comité

- Assemblée générale ordinaire par courrier en juin 2021
- Assemblée générale extraordinaire par courrier en novembre 2021
- Réunions du comité: 49, dont 2 jours de retraite en mars et août 2021
- Diverses fluctuations au sein du comité au cours de l'année

Membres au 31.12.21 25 864  
Groupes régionaux au 31.12.21 148

Co-Présidence de l'association durant l'année 2021:  
Werner Boxler et Marion Russek

Les Amis de la Constitution ont prouvé qu'ils pouvaient mettre sur pied un référendum. La police a observé le dépôt des signatures avec les yeux d'Argus. Puis elle a dispersé toutes les personnes présentes aussitôt après le dépôt et a dénoncé la plupart d'entre elles. Le climat politique du début de l'année 2021 était inhospitalier. Ceux qui récoltaient des signatures contre la loi Covid devaient s'attendre à de nombreuses remarques et même à la répression de la part des autorités. Grâce notamment à notre engagement important et tenace, il y a aujourd'hui une plus grande prise de conscience au sein de la population qu'il existe aussi une autre grille de lecture des événements des deux dernières années que celle diffusée par les médias mainstream. C'est grâce à vous tous!

**Le 14 janvier**, deux jours seulement après le premier temps fort de l'année associative, le deuxième référendum a déjà pu être déposé. Dans la neige, le froid et le confinement, nous avons récolté, avec d'autres représentants du mouvement suisse pour les droits fondamentaux, plus de 50 000 signatures sur la soi-disant "loi antiterroriste" MPT. Avec ce référendum issu du spectre politique "gauche-vert", les Amis de la Constitution ont prouvé de manière crédible qu'ils ne peuvent être classés ni à gauche ni à droite.

**En février et mars**, le Comité s'est préparé à la première campagne de votation, l'agence de publicité Fruitcake a été chargée de la conception de la campagne et le développement de l'association a progressé très rapidement. Avec le renfort de Christina Rüdiger, de nouveaux groupes régionaux ont commencé à pousser comme des champignons - beaucoup d'entre nous ont fait la connaissance de nouvelles personnes partageant les mêmes idées et se sont mis en réseau.





**Les mois d'avril et mai ainsi que la première moitié de juin** ont été marqués par la première campagne de votation. Distribution de flyers et de journaux sur la loi Covid et la MPT, montage de bâches et de drapeaux, etc. En parallèle, les médias se sont beaucoup intéressés à notre association.



En Suisse romande aussi, l'association a commencé à grandir et à s'épanouir sous la direction de Werner Boxler qui s'est investi corps et âme, assisté par Agnès Aedo. Grâce à des dizaines d'interviews dans les médias, les Amis de la Constitution sont devenus une référence connue. Il convient de souligner la participation de Michelle Cailler qui, en tant que porte-parole, juriste et membre du Conseil consultatif, est intervenue lors de nombreuses manifestations et émissions.

**Le 13 juin, on a voté sur "notre référendum"** et la question s'est posée pour la première fois : "Le verre est-il à moitié plein ou à moitié vide ?" - un succès d'estime ou une défaite ? Près de 40% des votants ont dit non à la loi qui a servi de base à des restrictions injustifiées de nos droits fondamentaux - cela représente plus de 1,2 million de votants. Plus d'un politologue averti nous avait d'emblée écartés, le jour de la votation si ce n'est avant.



Il est plus utile de s'engager que de se lamenter au sujet du comportement déloyal des médias et du Conseil fédéral durant la campagne de votation. C'est du moins ce que la plupart d'entre nous ont dû penser, car il n'y a pas d'autre explication au fait que, **quatre semaines à peine après le scrutin, plus de 187 000 signatures** ont été déposées contre les durcissements de la loi Covid décidés par le Parlement lors de la session de printemps 2021.

Jamais autant de signatures n'avaient été récoltées aussi rapidement pour un référendum ! Sous l'égide de notre association, le mouvement suisse pour les



droits fondamentaux a créé la surprise avec ce référendum éclair qui a même eu un écho international. Les collaborateurs de la Chancellerie fédérale n'en croyaient pas leurs yeux lorsqu'ils ont ouvert la "petite porte" de la Terrasse fédérale. On a même entendu "Nous n'avons jamais vu autant de monde lors d'un dépôt"! Une petite fête populaire s'est poursuivie ailleurs durant la soirée. L'un ou l'autre magistrat ou stratège de parti a certainement dû froncer les sourcils à ce moment-là! Tiens il est en train de se passer quelque chose dans ce pays, **quelqu'un empiète sur notre territoire !**

Alors que la plupart des membres et des militants profitaient d'un repos bien mérité en juillet ou lors de la superbe fête de l'été au Jaun, le secrétariat de l'association et de la campagne pour sa part ne s'est guère reposé. Le succès ne tombe pas du ciel !



Sandro Meier, directeur du secrétariat et de la campagne, a beaucoup contribué au développement de l'association. Avec habileté, il a formulé la communication de l'association de manière à ce que la récolte de fonds pour les campagnes fonctionne. Il a veillé sans relâche à ce que, dans un environnement dynamique, l'association soit toujours en bonne santé financière et a coordonné les activités de la campagne pour la seconde votation du 28 novembre 2021.

Août 2021 : planification et conception de la campagne avec la nouvelle agence de publicité et en parallèle soutien du référendum contre la "loi sur les médias", qui a pu être rejetée avec succès dans les urnes en 2022. Les événements se sont succédés à une vitesse folle : au début de l'été 2021 l'association accueillait son 10'000<sup>e</sup> membre et **dès l'automne – soit peu après l'introduction de l'obligation du certificat - son 20 000<sup>e</sup> ! Une croissance incroyable** qui a entraîné d'énormes défis administratifs et techniques. Sans le concours de Marion Russek, qui a travaillé pratiquement jour et nuit, cela n'aurait pas été possible. A chaque problème, elle a trouvé des solutions ! Bien sûr, tout n'a pas été parfait, mais nous avons pu gérer la croissance.

**La co-présidence avait à cœur d'adapter rapidement les structures de l'association à l'augmentation de sa taille, et c'est ainsi que de nouveaux statuts ont été soumis au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire par correspondance en automne, pendant la campagne en cours.**

Un modèle de «délégués» devait permettre de régler les prises de décision et d'ancrer davantage de compétences décisionnelles dans les régions.



Lors de la présentation de la campagne en septembre qui était une séance d'information solennelle pour les responsables régionaux de l'association, 3 à 4 personnes ont récolté des signatures contre les nouveaux statuts qui étaient en cours de vote reprochant au comité de vouloir "*instaurer une dictature*". Peu après, lors d'une réunion, un membre du comité a déposé une demande de retrait du vote en cours sur les statuts et d'autres ont approuvé. Aussi, la nouvelle "constitution de l'association" - pas entièrement parfaite il est vrai - qui était en cours de vote, a été retirée. C'est sans doute là que se situe l'un des événements à l'origine des dissensions que nous avons connues au cours du dernier trimestre. Les forces de division ont pris de l'ampleur, les querelles autour des nouveaux statuts ont commencé et différents acteurs avec des agendas très différents sont entrés en scène dans le groupe de travail pour la "révision des statuts".

#### **Revenons aux affaires courantes.**

La deuxième campagne référendaire Loi Covid II était cette fois beaucoup plus importante que la première : entre-temps nous étions devenus une PME. Près de 10 employés ont été indispensables pour coordonner les activités de la campagne et du secrétariat de l'association.



Il fallait beaucoup de compétences de planification, d'habileté organisationnelle et de flexibilité ! Fin novembre, le budget de la campagne était finalement dix fois supérieur au montant que nous avions planifié en août. L'équipe du bureau, sous la direction de Michèle Chatelain, a fourni un travail formidable, mais elle a atteint les limites de ses capacités, tout comme notre agence de publicité aguerrie.



Ensemble, nous avons mené en octobre et en novembre ce qui est probablement la plus grande campagne de la société civile que la Suisse ait jamais connue : 400 à 500 tonnes de matériel de campagne ont été produites et des milliers de personnes étaient en route pour le distribuer.



La manifestation du 23 octobre à Berne - près de 50 000 citoyens pacifiques manifestant dans le centre-ville de Berne - a également été un moment fort de la deuxième campagne de votation.

L'événement a été parfaitement organisé par l'Alliance des cantons fondateurs et communiqué par notre association à plus d'un demi-million de contacts: un immense succès !

## 28.11.2021

Le jour de votation un seul canton, celui de Schwytz, dit non à la loi Covid. Avec 38% de non, tous ceux qui ont soutenu la campagne référendaire hésitaient entre le désenchantement, la stupeur et l'incompréhension. Nous avions tous espéré davantage. Beaucoup étaient déçus, fatigués voire épuisés par les mois passés à lutter et soudain l'objectif commun s'éloigne. C'est sur ce terrain que s'est produite la discorde de ces derniers mois. La plupart d'entre nous ont fait de leur mieux pour faire bouger les choses - que des erreurs soient commises est dans l'ordre des choses.

L'année 2021 ne s'est donc pas terminée par un "happy end", mais nous nous engageons à ce que le coup de mou de fin d'année ne soit qu'un creux de vague temporaire.

Quoi qu'il en soit, notre mouvement citoyen a été une formidable source d'inspiration pour des milliers de personnes car nous avons vécu une année historique.

Marion Russek – Co-Présidente  
Werner Boxler – Co-Président

31 décembre 2021

## Mai 2022

Où en sommes-nous maintenant ? En avril, un nouveau comité a été élu. La nouvelle coprésidence réunit Prisca Guanter et Roland Bühlmann qui connaissent parfaitement l'important travail de base de l'association en tant que responsables de groupes régionaux. Une restructuration de l'association par le biais d'une révision des statuts est prévue et de nombreux projets sont dans le "pipeline".

**Le traité de pandémie de l'OMS sera l'un des thèmes principaux des prochaines années. Il a été décidé de sensibiliser et d'alerter les citoyens sur cette thématique.** Nous sommes impatients de voir comment notre association va évoluer et souhaitons plein succès au nouveau comité !

Nous avons prouvés qu'ensemble, nous pouvions réaliser ce qui semblait impossible seul et il y aura encore beaucoup à faire dans les années à venir !